

Plan d'actions de formation 2023/2024 – Annexe 1 - AUXERRE 1

CYCLE 1

18 heures de formation

Mathématiques et Français - 12 heures de formation décrites ci-dessous :

Le quart d'heure lecture à l'école maternelle

En distanciel : à partir de la période 2

3h

Le langage sur un projet autour de la laïcité

En distanciel : à partir de la période 2

3h

Village des Maths : ateliers sur la construction du nombre, la résolution de problèmes, les formes et grandeurs...

6h pour la préparation du parcours dans le village et pour l'appropriation collective des ressources proposées lors du village pour une mise en œuvre en classe en période 5

Date : mercredi 3 avril 2023 (8h30/12h)

Lieu : INSPÉ Auxerre 24 rue des Moreaux

6h

(3h30+2h30)

3h30 de présence au village

2h30 de préparation et appropriation de ressources ; cf note de service

Autres domaines – 6 heures de formation à choisir :

La mise en œuvre des 6h d'animations pédagogiques « autres » est laissée à l'initiative du conseil des maîtres et du directeur de l'école.

6h

Vous pouvez :

- choisir parmi l'ensemble de ressources mis à disposition des équipes sur le site

DSDEN 89 : <http://pedagogie89.ac-dijon.fr/?Animations-pedagogiques-hors-fondamentaux>

OU

- choisir une thématique en fonction des besoins identifiés (dont le numérique)



(faire un retour des thématiques, dates, horaires et lieux choisis, afin d'éditer les ordres de mission, via la fiche navette numérique qui sera transmise aux écoles début novembre)

Plan d'actions de formation 2023/2024 AUXERRE 1

CYCLES 2 et 3
18 heures de formation

Français – 6 heures de formation décrites ci-dessous :

Enseigner la production d'écrits aux cycles 2 et 3

Réflexion collective d'école

Dans chaque école ou RPI, réunion d'équipe en appui sur des ressources (à venir)

La date sera définie par l'école (ou le RPI) et devra être communiquée à la circonscription en période 4

3h

Consultation de ressources « Pour aller plus loin » :

Appropriation individuelle à partir de ressources hébergées sur le site Français de la DSDEN

Distanciel de 3h en période 5

3h

Mathématiques – 6 heures de formation décrites ci-dessous :

Village des Maths édition 2024 : ateliers sur la construction du nombre avec une focale « fractions et nombres décimaux »

6h pour la préparation du parcours dans le village et pour l'appropriation collective des ressources proposées lors du village pour une mise en œuvre en classe en période 5

Date : mercredi 3 avril 2023 (8h30/12h)

Lieu : INSPÉ Auxerre 24 rue des Moreaux

6h
(3h30+2h30)

3h30 de présence au village

2h30 de préparation et appropriation de ressources ; cf note service

Autres domaines – 6 heures de formation à choisir :

La mise en œuvre des 6h d'animations pédagogiques « autres » est laissée à l'initiative du conseil des maîtres et du directeur de l'école.

Vous pouvez :

- choisir parmi l'ensemble de ressources mis à disposition des équipes sur le site DSDEN 89 : <http://pedagogie89.ac-dijon.fr/?Animations-pedagogiques-hors-fondamentaux>

OU

- choisir une thématique en fonction des besoins identifiés (dont le numérique)


6h

(faire un retour des thématiques, dates, horaires et lieux choisis, afin d'éditer les ordres de mission, via la fiche navette numérique qui sera transmise aux écoles début novembre)

Plan d'actions de formation 2023/2024 AUXERRE 1

DIRECTEURS 18 heures de formation

Formation – 9 heures de formation décrites ci-dessous :	
Dispositif Phare	6h
<p>Temps 1 : présentiel de 3h avec Monsieur Armingeat, IEN de la circonscription d'Avallon Date : à venir</p> <p>Temps 2 : 3h d'appropriation de ressources En distanciel sur le reste de l'année</p>	
Réunions de directeurs	3h
<p>Maternelles et élémentaires : Présentiel en période 3 et en période 5 : dates à venir</p>	2X1h30

Formation – 9 heures de formation décrites ci-dessous :	
Pour les directeurs concernés par les constellations mathématiques ou français	Autres secteurs
Participation aux constellations	<p style="text-align: center;">Choisir 9 heures parmi le plan de formation page 1 ou page 2</p> <p style="text-align: center;"> Informez la circonscription du choix effectué via la fiche navette numérique qui sera transmise aux écoles début novembre</p>